SAINT URSIN OU URSICIN, NEUVIEME ARCHEVÊQUE DE SENS ET CONFESSEUR

Fin du 4 e siècle

Fêté le 24 juillet

L'Eglise métropolitaine de Sens célèbre aujourd'hui la fête d'un de ses premiers évêques, très célèbre par sa foi et l'intégrité de ses mœurs, et un glorieux confesseur de Jésus Christ dans la persécution des hérétiques ariens, dans laquelle il a été enveloppé. Il gouvernait cette Eglise, l'une des principales des Gaules, lorsque l'empereur Constance, fils du grand Constantin, demeuré maître du monde, voulut faire recevoir partout cette infâme hérésie, qui ôtait la divinité à Jésus Christ et le réduisait au rang des créatures. Plusieurs évêques des Gaules s'opposèrent généreusement à cette impiété, et, tant par leurs écrits que par leurs prédications et leurs assemblées synodales, tirent ce qu'ils purent pour maintenir les peuples dans la vérité de la foi catholique. Nous avons déjà vu, au 13 janvier, avec combien de zèle saint Hilaire, évêque de Poitiers, l'une des plus grandes lumières de l'Eglise, s'appliqua à ce devoir. Notre saint Ursicin la seconda merveilleusement, et le fit avec d'autant plus de fruit, que sa sainteté était reconnue de tout le monde. Il avait déjà fait bâtir, dans sa métropole, un monastère sous les noms de Saint-Gervais et Saint-Protais (386), où il avait réuni une sainte communauté de religieux; et, bien qu'il ne fût pas de leur nombre, mais leur père et leur fondateur, on peut dire néanmoins qu'il était leur exemple, et qu'ils avaient, dans sa vie, le modèle de toutes les vertus qu'ils devaient pratiquer dans leur cloître. Aussi l'arianisme ne put pas se glisser dans son troupeau, et ses ouailles estimèrent toujours beaucoup plus la saine doctrine qu'il leur prêchait, que le mensonge et l'erreur que ces hérétiques s'efforçaient de répandre de tous côtés.

Mais, comme ces impies avaient la puissance en main, étant dans la grande faveur de l'empereur, ils arrachèrent Ursicin de sa bergerie, pour avoir plus de liberté d'y entrer et d'y faire leurs ravages. Du Saussay, dans son martyrologe, dit qu'il fut déposé, avec saint Hilaire et d'autres prélats orthodoxes, au conciliabule de Béziers (356), que Saturnin, archevêque d'Arles, infecté du poison de l'arianisme, avait assemblé pour faire une formule de foi contraire au symbole du Concile de Nicée, et qu'il fut ensuite relégué en Phrygie. Il y alla, non pas comme un banni, mais comme un apôtre qui porte partout la lumière de la vérité et, parce que c'était là que l'hérésie avait le plus de crédit, étant reçu dans presque toutes les villes, il eut de tous côtés occasion d'exercer son zèle et de faire paraître son érudition et sa fermeté dans les discussions qu'il fut obligé de soutenir. On ignore et le lieu particulier de son exil et les maux qu'il y endura ils ne purent être que très-grands, puisqu'il était toujours dans des pays inconnus et au milieu de ses plus cruels ennemis mais il revint enfin dans son diocèse, soit par l'ordre de Constance, qui ne voulait pas avoir un si puissant adversaire en Orient, soit après sa mort et au commencement du règne de Julien l'Apostat, qui révoqua tous les arrêts de bannissement de son prédécesseur. Il employa ensuite le reste de sa vie aux fonctions de pasteur, s'appliquant fidèlement, et de toutes ses forces, à détruire les restes de l'idolâtrie, à policer le peuple chrétien, à lui imprimer l'horreur du vice et l'amour de la vertu, et surtout à se faire lui-même la forme et le modèle de son troupeau.

La tradition de l'Eglise de Sens porte que saint Hilaire, étant aussi revenu de son bannissement, lui rendit visite, et l'on croit que l'église de Saint-Hilaire, à Sens, a été bâtie dans le lieu où logea ce bienheureux évêque. Enfin, saint Ursicin finit heureusement sa vie, pour aller recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux et de sa confession ce qui arriva le 24 juillet, vers la fin du 4 e siècle.

Le martyrologe romain en fait mention. Baronius le fait successeur de saint Polycarpe, qui ne se trouve point, néanmoins, dans l'ordre des archevêques de Sens. Du Saussay le met après saint Séverin, qui assista aux Conciles de Sardique et de Cologne. Mais MM. de Sainte-Marthe mettent encore quatre évêques entre saint Séverin et saint Ursicin comme ils en mettent aussi trois entre saint Ursicin et saint Agrice, à qui Sidoine Apollinaire écrivit en l'année 372. Mais il se peut faire que quelques-uns de ces prélats n'aient été que chorévêques.

Dans la liste des évêques de Sens que nous avons reçue de cet évêché, saint Ursicin se trouve le neuvième 1° Saint Savinien; 2° saint Potentien; 3° Léonce; 4° Audat; 5° Héraclien

 $6^{\rm o}$ Lunaire; $7^{\rm o}"$ Simplice $8^{\rm o}$ Séverin $9^{\rm o}$ saint saint Ursicien; $10^{\rm o}$ Théodore; $11^{\rm o}$ Siclin; $12^{\rm o}$ saint Ambroise $13^{\rm o}$ saint Agrice, etc.

Acta Sanctorum, et Notes locales.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 9